Distr. GÉNÉRALE

TIM/EFC/WP.1/SEM.54/2002/2 6 mai 2002

FRANÇAIS Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE Comité du bois

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE Commission européenne des forêts

#### ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL







## COMITÉ MIXTE FAO/CEE/OIT DE LA TECHNOLOGIE, DE LA GESTION ET DE LA FORMATION FORESTIÈRES

# LE BOISEMENT DANS LE CONTEXTE DE LA GESTION DURABLE DES FORÊTS

Séminaire organisé dans le cadre de la vingt-quatrième session du Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières

Ennis, comté de Clare (Irlande), 15-19 septembre 2002

#### Deuxième annonce

Programme du séminaire et inscription

## SERVICE DES FORÊTS, MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES RESSOURCES NATURELLES

#### Irlande

#### **PARTICIPATION**

Les participants au séminaire sont invités à remplir les formulaires figurant à l'annexe I et à l'annexe II. La date limite pour les réservations d'hôtel est fixée au **21 juin 2002**.

#### **DOCUMENTS**

Les documents du séminaire seront mis à disposition par courrier électronique et figureront également sur le site Web du Comité:

http://www.unece.org/trade/timber/joint-committee

#### Mots de bienvenue

En tant que Ministre chargé de la foresterie, je me réjouis de l'organisation prochaine du Séminaire international sur le boisement dans le contexte de la gestion durable des forêts qui doit se tenir à Ennis du 15 au 19 septembre 2002. L'Irlande a lancé un ambitieux programme de boisement dont le but est d'accroître la superficie boisée pour la porter de 9% à 17 % d'ici à l'an 2030. Un boisement de cette ampleur entraînera une transformation majeure dans l'occupation des sols et jettera les bases d'une considérable expansion des industries d'aval et de l'emploi dans le secteur. Toutefois, ce qui importe au premier chef c'est de veiller à ce qu'un boisement aussi important s'inscrive dans le cadre d'une gestion forestière durable, afin de garantir que tous les avantages et toutes les fonctions des forêts du pays - économiques, sociales et écologiques - puissent être assurées aujourd'hui et à l'avenir. L'Irlande est fière d'avoir signé la résolution de Lisbonne de 1998, par laquelle les pays signataires s'engagent à respecter les principes et les critères de la gestion durable des forêts. La mise en œuvre de ces principes et critères sont repris dans le Code irlandais de bonnes pratiques forestières – «Irish National Forest Standard, the Code of Best Forest Practice» – qui s'accompagne de tout un ensemble de principes directeurs en matière d'environnement, visant à préserver la qualité de l'eau, le paysage, l'archéologie, la biodiversité, entre autres aspects.

Pour réaliser un boisement en respectant les principes d'une gestion durable, il faut des compétences et des connaissances nouvelles qui ne peuvent jamais s'apprendre aussi bien que par le dialogue et l'échange d'informations. En Irlande nous sommes très heureux d'accueillir ce séminaire, en association avec le Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières, car il nous apportera des trésors d'expérience détenus par des forestiers chevronnés et des chercheurs, créant ainsi une occasion unique de tirer profit de l'expérience d'autres pays dans ce domaine. Nous espérons aussi être en mesure d'offrir l'expérience irlandaise contribuant par-là même d'une certaine manière à l'élaboration des règles internationales de bonne pratique forestière.

J'attends avec intérêt votre venue à Ennis en septembre 2002.

Le Ministre de la marine et des ressources naturelles Hugh Byrne TD

#### Introduction

La gestion durable des forêts (GDF) implique l'aménagement et l'utilisation des forêts et des terres boisées d'une manière et à une intensité telle qu'elles maintiennent leur diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur capacité de satisfaire, actuellement et à l'avenir, les fonctions écologiques, économiques et sociales aux niveaux local, national et mondial, et qu'elles ne causent aucun préjudice à d'autres écosystèmes.

La GDF est une initiative internationale que chaque région de la planète adapte à son propre contexte. Par-delà la diversité de sa mise en œuvre, cette notion renvoie à des critères de base communs à toutes les régions, qui ont trait au capital forestier, à l'état sanitaire des forêts et à leur vitalité, à leur capacité productive et à leur diversité biologique, aux sols et aux eaux et aux aspects socioéconomiques. Ces critères valent certes pour toutes les phases du cycle forestier mais c'est peut-être au stade du

boisement que leur importance est la plus grande, lorsqu'il s'agit de créer de nouvelles forêts sur des terrains découverts. Des pratiques judicieuses à ce stade permettent de poser des fondements solides pour la mise en œuvre totale de la GDF pendant toute la vie de la forêt et au-delà.

#### Irlande - Une étude de cas internationale

Dans sa stratégie ambitieuse d'accroissement de la superficie forestière, le Service national des forêts travaille en partenariat avec les secteurs public et privé, les organismes de protection de l'environnement et d'autres organismes publics pour veiller à ce que ce développement forestier soit conforme aux critères de la gestion durable des forêts tels qu'ils sont énoncés dans le document «Irish National Forest Standard, Code of Best Forest Practice - Ireland» et dans l'ensemble de principes directeurs en matière d'environnement. Les forestiers irlandais ont eu à surmonter des difficultés, découvert de nombreuses possibilités et fait face à de nombreuses contraintes tout au long de la reconstruction du domaine forestier du pays, qui ne représentait que 1 % de la superficie des terres il y a cent ans. Les forestiers irlandais voient dans l'engagement en faveur de la GDF une occasion d'encourager davantage de meilleures pratiques au stade du boisement, ce qui contribue grandement à assurer que tout le bois produit dans le pays proviendra de forêts aménagées selon les critères de la gestion durable. L'intégration de la GDF à la stratégie nationale de boisement représente un cas utile, et peut-être unique, à étudier par les autres pays qui ont entrepris d'étendre leur patrimoine forestier national.

### **Objectifs**

Le boisement dans le contexte de la GDF ne se résume pas à la simple plantation d'arbres: il s'agit de planter les bons arbres aux bons endroits. Constituant par nature une modification importante de l'utilisation des sols, le boisement a de grandes répercussions sur le site et ses environs. Il a aussi des incidences plus larges qui touchent, par exemple, à la protection des bassins hydrographiques, à l'aménagement du paysage et à la mise en place d'infrastructures régionales adéquates. L'objectif du Séminaire international sur le boisement dans le contexte de la gestion durable des forêts est d'examiner les meilleures pratiques propres à garantir toutes les opérations du boisement dans le respect des principes de la gestion durables des forêts.

## **Participants**

Le séminaire est destiné à tous ceux qui, dans le monde, s'intéressent à la réussite de l'installation de forêts dans le contexte de la GDF. Il peut s'agir de professionnels du secteur de la foresterie et de l'environnement, de spécialistes de l'utilisation des sols, de responsables d'organismes publics aux niveaux national, régional et local, de décideurs et de législateurs, de scientifiques et de chercheurs, d'organisations non gouvernementales de protection de l'environnement et de tout groupe partie prenante.

#### Structure du séminaire

Le sujet général («Le boisement dans le contexte de la gestion durable des forêts») est divisé en trois thèmes, dont chacun porte à la fois sur la pratique et sur la recherche. Les trois thèmes et leur contenu sont les suivants:

#### Thème 1: La planification stratégique aux niveaux national et régional

Structures et pratiques mises en place à l'échelon national et régional pour fournir un cadre général permettant de promouvoir un boisement conforme aux principes d'une gestion durable des forêts. Les questions traitées seront les suivantes:

- Législation en matière de forêts et d'utilisation des sols;
- Politique nationale en matière de forêts et d'environnement;
- Normes forestières nationales, codes de bonnes pratiques et principes directeurs dans le domaine de l'environnement;
- Mise en place de mesures de soutien appropriées (subventions, incitations, conseils professionnels, formation et éducation);
- Stratégies spatiales, terres disponibles et utilisations concurrentes des sols;
- Structures consultatives associant les groupes d'intérêts nationaux et régionaux;
- Traitement des bassins hydrographiques vulnérables et des paysages vulnérables;
- Promotion d'un boisement permettant des usages multiples loisirs, agrément, foresterie urbaine, terres boisées d'origine, forêts de protection, etc.;
- État sanitaire et vitalité des forêts nationales;
- Stratégies forestières possibles et autres instruments utilisés pour identifier des possibilités de boisement et les obstacles au boisement;
- Planification nécessaire en aval, par exemple infrastructure, équipement routier, transformation.

## Thème 2: La planification au niveau local et l'étude du site

Une évaluation de chaque site du point de vue des conditions locales et du terrain proprement dit pour vérifier qu'il est adapté au boisement dans le contexte de la GDF. Les questions traitées seront les suivantes:

- Considérations environnementales (protection des sols et des eaux, paysage, diversité biologique, archéologie, etc.);
- Évaluation des incidences sur l'environnement;
- Acquisition des terres, coopérative et regroupements agricoles;
- Consultation avec les groupes d'intérêt du lieu;
- Adaptation du site au boisement;
- Questions relatives à l'aménagement (modélisation du paysage, mesures à prévoir pour la récolte du bois et les autres opérations futures);

- Les autres utilisations loisirs, agrément, foresterie urbaine, terres boisées d'origine, forêts de protection, etc.;
- Classification des risques de tempête;
- Choix des essences et des provenances;
- Évaluation de la productivité;
- Détermination des besoins en nutriments et des autres besoins;
- Aménagement de zones tampon, de zones d'exclusion;
- Planification des interventions d'urgence.

## <u>Thème 3: Les opérations forestières</u>

La pratique du boisement, ce qui couvre toutes les opérations à effectuer depuis la planification initiale jusqu'à l'achèvement du couvert. Les questions suivantes seront traitées, dans le cadre d'une pratique de gestion durable des forêts:

- Culture des arbres et fourniture des semences:
- Travaux de pépinières;
- Développement des plants;
- Potentiel de régénération naturelle;
- Préparation du sol, culture et drainage;
- Mode de plantation (manuel, mécanique);
- Régimes nutritifs;
- Traitement de la végétation;
- Protection de la forêt (ravageurs, maladies, feu);
- Premiers travaux d'entretien (par exemple dépressage, taille de formation);
- Évaluation du point de vue écologique.

Les documents et les affiches qui seront présentés au séminaire devraient autant que possible porter à l'un des trois thèmes énoncés plus haut. Le thème 1 sera traité le lundi, le thème 2 le mardi et le thème 3 le mercredi; chaque journée se terminera par un débat ouvert qui permettra de discuter des pratiques actuelles et d'étudier de nouveaux modes d'approche concernant le thème en question. Le dernier jour, le jeudi, sera consacré à dégager des conclusions et recommandations générales qui seront portées à l'attention du Comité mixte, des gouvernements et des institutions de recherche.

#### **Programme**

Dimanche 15 septembre		Excursion dans des sites de boisement de l'ouest du pays, pour
		étudier le boisement dans le contexte de la GDF
Lundi 16 septembre		Ouverture du Séminaire
	Point 1	Adoption de l'ordre du jour
	Point 2	Introduction générale «Le boisement dans le contexte de la
		GDF»
	Point 3	Thème 1: La planification stratégique aux niveaux national et
		régional

Mardi 17 septembre	Point 4	Thème 2: La planification au niveau local et l'étude du site
Mercredi 18 septembre	Point 5	Thème 3: Les opérations forestières
Jeudi 19 septembre	Point 6	Conclusions et recommandations
		Clôture du Séminaire

#### **Excursion**

Les participants sont conviés à une excursion, qui doit avoir lieu le dimanche 15 septembre sur le thème général du Séminaire: «Le boisement dans le contexte de la gestion durable des forêts». Ils visiteront divers sites de boisement dans les comtés de Clare et de Limerick, dans l'ouest de l'Irlande, ce qui permettra d'étudier la planification aux niveaux national, régional et au niveau du site et les aspects liés aux opérations de boisement, tout cela dans le contexte de la GDF.

Le transport se fera par car, à partir du West County Hotel, lieu du Séminaire; le départ est prévu le dimanche matin de bonne heure et le retour vers 19 heures. Un déjeuner et des rafraîchissements sont prévus et il y aura une étape culturelle. Il est <u>fortement</u> recommandé de se munir de bottes et de vêtements de pluie, étant donné le caractère imprévisible du temps en Irlande.

Sur le formulaire d'inscription au Séminaire (annexe I), veuillez préciser si vous avez l'intention de participer à l'excursion.

#### Inscription et appel à contributions

Le dernier délai pour les inscriptions a été reporté au <u>15 juin 2002</u>. Les personnes qui souhaitent participer au Séminaire international sur le boisement dans le contexte de la GDF sont invitées à remplir le formulaire d'inscription ci-joint (annexe I) et à en adresser un exemplaire à <u>chacune</u> des deux adresses suivantes, avant le <u>15 juin 2002</u>:

M. Kevin D. Collins

Inspecteur des forêts

Service des forêts

M. Jorge Najera
Économiste
Section du bois

Ministère de la marine et des ressources naturelles CEE, Division du commerce

Leeson Lane Palais des Nations Dublin 2 1211 Genève 10

Irlande Suisse

Téléphone: +353-1-6199383

Téléphone: +41-22-917-3240

Télécopie: +353-1-6623180

Télécopie: +41-22-917-0041

Courrier électronique:

kevin.collins@marine.irlogov.ie

jorge.najera@unece.org

Les organisateurs acceptent encore les contributions de toute personne qui souhaite traiter d'un sujet portant sur les thèmes du Séminaire. Les intéressés sont invités à joindre au formulaire d'inscription

un résumé indiquant le sujet traité et les grandes lignes de l'exposé, le tout ne devant pas dépasser 300 mots. Le résumé doit aussi indiquer le nom et l'adresse de l'auteur et préciser le type de contribution (exposé oral, affiche, document, exposition).

## Réservation d'hôtel et autres renseignements

Les participants au Séminaire international sur le boisement dans le contexte de la gestion durable des forêts sont invités à faire leurs propres réservations directement auprès de l'hôtel où se tiendra le Séminaire, le West County Hotel, à l'aide du formulaire de réservation (annexe II), qui doit parvenir à l'hôtel avant le 21 juin 2002, faute de quoi une chambre ne peut pas être garantie. Pour des renseignements complets sur l'hôtel, voir le site <a href="www.lynchotels.com">www.lynchotels.com</a> qui donne des liens vers des sites de renseignements touristiques et pratiques pour le visiteur. Pour de plus amples renseignements, les sites suivants peuvent aussi être consultés: <a href="http://www.shannon-dev.ie/tourisme/holidays/index.asp">http://www.shannon-dev.ie/tourisme/holidays/index.asp</a> et <a href="www.shannonheritage.com">www.shannonheritage.com</a>. L'aéroport international de Shannon, le plus proche de l'hôtel, est situé à environ 22 km au sud de la ville d'Ennis.

Un dîner-conférence sera organisé dans le château de Knappogue (comté de Clare), le vendredi 18 septembre au soir. Les participants sont invités à indiquer sur le formulaire d'inscription (annexe I) s'ils souhaitent en être.

Un programme complet est prévu pour les personnes qui accompagneront les participants, comprenant une visite du parc national des Burren et de la ville de Galway. Le nom des personnes qui accompagnent les participants doit être porté sur le formulaire d'inscription et les dispositions nécessaires doivent être prises auprès de l'hôtel pour l'hébergement des personnes qui accompagnent (formulaire de réservation – annexe II).

La participation au Séminaire international sur le boisement dans le contexte de la gestion durable des forêts et à l'excursion, au dîner-conférence et au programme pour les personnes qui accompagnent les participants est gratuite. Les participants doivent prendre à leur charge leur voyage, leur hébergement et leurs dépenses courantes.

Un programme définitif sera adressé par courrier électronique à tous les participants inscrits, qui recevront aussi la documentation du Séminaire, des renseignements touristiques, le programme pour les personnes qui les accompagnent, des détails concernant le transfert entre l'aéroport de Shannon et l'hôtel, etc.

## **ANNEXE I**

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières

## Le boisement dans le contexte de la GDF

Séminaire international, Ennis, comté de Clare (Irlande), 15-19 septembre 2002

Les personnes qui souhaitent participer au Séminaire sont invitées à remplir le présent formulaire et à en adresser un exemplaire à K. Collins <u>et</u> à J. Najera (adresses jointes) <u>avant</u> le **15 juin 2002**.

Nom et prénom	
Organisation	
Adresse	
Téléphone	
Télécopie	
Courrier électronique	
Souhaitez-vous participer à l'excursion le dimanche 15 septembre?	Oui [ ] Non [ ]
Souhaitez-vous participer au dîner-conférence le mercredi 18 septembre?	Oui [ ] Non [ ]
Souhaitez-vous apporter une contribution?  Oui [ ]  Dans l'affirmative, précisez la nature	Non [ ]
un exposé oral [ ] une affiche [ ] un document [ ] une exposition (prière de préciser) [ ]	
Titre préliminaire (Joindre un résumé (300 mots maximum) sur une feuille séparée.)	
Veuillez indiquer le cas échéant le nom de la ou des personnes qui vous accompag	neront à Ennis.

## **ANNEXE II**

# FORMULAIRE DE RÉSERVATION D'HÔTEL

West County Hotel, Ennis, comté de Clare, Irlande

Les participants au Séminaire international sur le boisement dans le contexte de la gestion durable des forêts sont invités à faire leurs réservations directement auprès de l'hôtel West County, à l'aide du formulaire ci-joint.

(À ren	nplir en CARACTÈRES D'IMPRIMERIE)		
Nom et prénom			
Organisation			
Adresse			
	Pays		
	Télécopie		
Adresse électronique			
Je réserve une <b>chambre individu</b>	telle/double (souligner votre choix)		
	nuits ; arrivée le septembre et départ le		
septembre 2002.			
Prix des chambres (petit déjeuner irlandais et taxes compris): 61 €par personne et par nuit en chambre double; 86 €par nuit en chambre individuelle. La chambre est réglée le jour du départ. Pour réserver, veuillez envoyer un acompte non remboursable de 60 €ou indiquer votre numéro de carte bancaire. L'annulation faite avant l'arrivée donne lieu à des frais du montant d'une nuitée ou à la perte de l'acompte. L'abrègement du séjour donne aussi lieu à des frais du montant d'une nuitée.			
Pour réserve, je joins (cocher la c	case qui convient)		
un acompte de 60 € les coordonnées de ma cart	[ ] te bancaire [ ]		
Camba da amádit			
	Date d'expiration /		
Nom du titulaire			
Office, West County Hotel, Ennis +353-65-6823759, adresse électro Seminar» à toute correspondance chambre passé ce délai. L'hôtel W Pour votre information, l'hôtel W de plus amples renseignements su sites d'information locale et touri	Ament rempli directement à l'adresse suivante: Central Reservations s, Co. Clare, Irlande (tél. +353-65-6823000, télécopie: onique: cro@linchotels.com), en rappelant «International Afforestation , avant le 21 juin 2002. Les organisateurs ne peuvent pas garantir une West County confirmera les réservations par écrit. Vest County dispose d'un centre de loisirs complet et d'une piscine. Pour ur l'hôtel, consulter www.linchotels.com, qui dispose de liens vers des estique. L'aéroport le plus proche de l'hôtel est l'aéroport international ville d'Ennis. Les détails concernant les transferts seront donnés		

----